

**A l'occasion de la Journée de l'Europe**  
**Célébration de 30 ans de coopération exemplaire**  
**entre la Commission de l'océan Indien et l'Union européenne**

*11 mai 2015, Secrétariat général de la COI, Ebène*

Discours de M. Jean Claude de l'Estrac,  
Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

\* \* \*

Monsieur le ministre des Affaires étrangères, de  
l'Intégration régionale et du Commerce international  
de la République de Maurice,

Monsieur le chargé d'affaires de l'Union européenne,  
Mesdames et Messieurs les membres du corps  
diplomatique et consulaire représentant les Etats  
membres de la Commission de l'océan Indien,

Mesdames et Messieurs les membres du corps  
diplomatique et consulaire représentant les Etats  
membres de l'Union européenne,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs et chers amis,

J'ai souhaité, à l'occasion de la Journée de l'Europe, vous accueillir au siège de la Commission de l'océan Indien, pour cette célébration à la fois amicale et solennelle de « *Trente ans de coopération exemplaire* » entre notre organisation régionale et l'Union européenne.

Nous voulons ainsi dire notre reconnaissance de l'action exceptionnelle menée par les pays européens en faveur du développement de l'Indianocéanie.

Si le chargé d'Affaires de l'Union européenne, notre ami Aldo Dell'Ariccia, est un habitué engagé du siège de la COI, c'est, Monsieur le ministre, votre première visite. Mais vous le savez sans doute, la coopération régionale a été, de longue date, une forte préoccupation du chef de gouvernement de la République de Maurice. C'est un gouvernement d'Aneerood Jugnauth qui avait créé la COI en 1982, et c'est aussi un gouvernement Jugnauth qui avait signé, en 1989, l'Accord de siège qui vaut à notre organisation l'hospitalité de la République de Maurice.

Depuis, l'Union européenne est devenue un partenaire essentiel de la COI grâce à qui nous avons fait un parcours qui est un réel motif de fierté.

Depuis un premier projet, l'Automatisation intégrale des télécommunications dans l'océan Indien, en 1985, ce ne sont pas moins de 227 millions d'euros (Rs 9 milliards) qui ont été apportés par l'Union européenne au financement de nos actions. Et c'est grâce à cet appui que la COI a pu conduire des actions en faveur de la stabilité et de la sécurité régionales, de la coopération économique, de l'environnement marin et plus largement du développement humain dans chacune de nos îles.

Ces actions ont représenté des transferts de plusieurs millions d'euros dans chacun des pays membres, et, même si ce n'est pas leur objectif premier, nous avons pu constater, lors d'un récent exercice d'évaluation, qu'elles ont permis de créer 4 500 emplois.

A ce bilan, je voudrais associer ici les Etats membres de l'Union européenne qui sont les contributeurs au budget de l'Union. Une mention spéciale à la France, seul pays membre à la fois de la COI et de l'Union

européenne qui suit avec un intérêt particulier l'évolution de l'Indioocéanie et qui y apporte un appui apprécié notamment à travers l'action efficace de l'Agence française de développement.

Nos pays ont bien pris conscience que les défis du développement, de la mondialisation des échanges, du changement climatique, de l'insécurité croissante sur la façade ouest de notre grande région, nécessitent une exceptionnelle mobilisation d'énergies et de moyens. Ils ne peuvent provenir que de l'Union européenne. C'est pourquoi nous recherchons de nouveaux partenaires, en particulier auprès des Nations unies, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement.

Malgré nos efforts de diversification, il n'en demeure pas moins que le Fonds européen de développement, le FED, contribue pour les deux tiers de nos ressources financières.

Permettez-moi à cet égard de préciser les enjeux du prochain FED, dont l'architecture sera arrêtée en juin prochain et dont la mise en œuvre courra jusqu'en 2020.

Six cents millions d'euros sont prévus pour la région Afrique orientale, Afrique australe et océan Indien pour le volet infrastructures. La COI espère au moins 10% de ce financement. Elle devrait également bénéficier d'une enveloppe de 50 millions d'euros pour les projets relevant des secteurs prioritaires, comme la paix, la stabilité et la sécurité régionales, l'intégration économique, la sécurité alimentaire, la gestion des risques de catastrophes et l'appui institutionnel. Enfin, nous comptons également sur l'« enveloppe transrégionale », qui doit nous permettre d'avancer significativement sur des sujets aussi cruciaux que la sécurité maritime, la migration, les Accords de partenariat économique, la biodiversité et les pêches.

J'aimerais souligner ici l'impérieuse nécessité d'un engagement direct et plus conséquent de nos pays membres dans les projets et leur pérennisation. Cela est d'autant plus nécessaire que les financements européens sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'implication budgétaire de nos Etats.

Mais au-delà de ces questions financières, nous célébrons ce matin, un partenariat politique. L'avenir de l'Europe, ses intérêts dans la région, passent par

une COI forte, crédible et respectée ; pour l'Indianocéanie, il passe par le maintien de notre alliance stratégique avec l'Union européenne. C'est ainsi que s'est tissée cette *special relationship* cimentée par un intérêt commun bien compris, par des valeurs démocratiques partagées et par la conscience que dans le monde d'aujourd'hui la force des interdépendances est plus forte que les velléités d'écrire l'histoire en solitaire ou la tentation de vouloir la réécrire.

De ce point de vue, cette année 2015 est déterminante. La communauté internationale, et l'Europe en particulier, auront à prendre des décisions lourdes de conséquences pour l'avenir de notre planète, sur le changement climatique, le commerce mondial, les objectifs de développement durable et son financement.

Permettez-moi de citer brièvement quelques-uns de ces grands dossiers :

D'abord, le dialogue politique entre l'Afrique et l'Union européenne. Je forme des vœux pour que la *Stratégie commune Afrique-Union européenne* retrouve rapidement sa dynamique initiale et que ce

Forum apporte un plus à la mise en œuvre de la Feuille de route 2014-2017. La COI souhaite pouvoir y contribuer par une consultation plus active, prenant en compte la totalité des problématiques et notamment celle des Petits Etats insulaires en développement d’Afrique.

Ensuite, la Conférence des Parties sur le climat de novembre prochain à Paris. Nos îles doivent y être entendues car rien ne serait pire pour nous que d’être doublement victimes : victimes d’abord des effets d’un changement climatique dont nous sommes si peu responsables ; victimes ensuite d’une régulation qui nous bloquerait dans notre droit imprescriptible à l’industrialisation.

Autres priorités, les discussions initiées par la Tripartite autour du futur Accord de libre-échange régional. Cette concertation devrait déboucher en juin prochain sur un accord qui doit profiter à nos économies insulaires. Cela ne sera possible que si les conditions particulières de notre insularité y sont prises en compte. C’est à cette condition que l’Indianocéanie sera en mesure, le moment venu, de tirer le meilleur profit de l’Accord de Partenariat économique avec l’Union européenne.

Enfin, l'après Cotonou, qui commencera en 2020, constitue un autre « horizon indépassable » de notre relation. Cela est d'autant plus vrai qu'il coïncidera avec la fin programmée du 11<sup>ème</sup> FED.

C'est donc ensemble et sur un pied d'égalité qu'il nous faudra, dans les cinq ans à venir, poser les problèmes et avancer les solutions pour construire entre nos pays et nos institutions un nouveau pacte de confiance qui dépasse la relation traditionnelle donateur-bénéficiaire. Sans doute faudra-t-il aussi traiter des questions nouvelles, plus qualitatives, comme l'éducation supérieure qui conditionne, à mes yeux, notre compétitivité à long terme.

Monsieur le Ministre, Monsieur le Chargé d'affaires de l'Union européenne, Mesdames et Messieurs,

A travers la COI, nos pays ont prouvé durant ces trente dernières années qu'ils refusent la fatalité de l'éparpillement. Ce que nous avons accompli dans cette partie du monde nous le devons d'abord à nous même, et en particulier à l'engagement politique de nos Etats relayé dans l'action par la Commission de l'océan Indien. Mais ce résultat eut été impossible sans l'engagement constant et déterminé de l'Europe



à nos côtés. Qu'elle en soit aujourd'hui publiquement remerciée, c'est le sens de notre rencontre.

Je vous remercie pour votre attention.